

Dix marques de thon en boîte passées au grill

« Que cache votre boîte de thon ? » C'est ainsi que Greenpeace interpelle les consommateurs français dans une nouvelle campagne contre la surpêche dévoilée jeudi 25 septembre, qui conclut qu'une grande majorité des conserves vendues en France est issue d'une pêche non durable, soit parce que les espèces sont surexploitées, soit en raison de techniques de pêche destructrice.

L'ONG a profité de la première Conférence africaine sur le thon, qui réunit le gouvernement de Côte d'Ivoire et des représentants de la filière professionnelle les 25 et 26 septembre à Abidjan, pour faire connaître son classement des dix principales marques de conserve à la fois à ces industriels et à leurs clients potentiels.

LA FRANCE CONSOMME 62 800 TONNES DE THON EN BOÎTE PAR AN

Le thon va-t-il disparaître ? Il est certain que l'on en mange trop : 4,5 millions de tonnes par an, neuf fois plus que dans les années 1950. En France, il se vend 62 800 tonnes de thon en boîte par an, ce qui représente un marché de 535,5 millions d'euros.

Le roi des thons, le rouge – celui qui enrichit les restaurants de sushis – a donné lieu ces dernières années à de grandes bagarres de la part des ONG de défense de l'environnement jusqu'à ce que des quotas stricts soient imposés et lui permettent de montrer des signes de rétablissement. Aujourd'hui, c'est au tour de ses cousins – albacore (ou thon jaune), listao (ou bonite), thon obèse (ou patudo) – d'être menacés de déclin. C'est donc sur eux que le palmarès de Greenpeace met l'accent.

UNE PÊCHE TROP EFFICACE

Sur les 10 premières marques de thon présentes sur les étals français, Greenpeace estime que l'entreprise Phare d'EckMühl est celle qui a les pratiques les plus vertueuses dans la mesure où elle s'approvisionne uniquement en thons pêchés à la canne ou à la ligne de traîne. Seul bémol : son choix d'espèces. Certes, elle n'utilise pas d'albacore de l'Atlantique – la population la plus menacée –, mais elle vend essentiellement de l'albacore de l'océan Indien, qui est actuellement trop prélevé pour pouvoir se reproduire durablement. Système U, qui arrive en deuxième position du classement, pioche dans les stocks de thons listao qui se portent mieux.

Ces deux marques sont suivies par Carrefour, Auchan, Intermarché, Connétable, Saupiquet, Petit Navire, Casino. « *L'approvisionnement des plus grandes marques repose essentiellement sur une pratique de pêche destructrice* », utilisant « *un dispositif de concentration de pêche* », déplore Greenpeace. Enfin, Leclerc se classe dernier pour n'avoir pas répondu à l'enquête.

Petit Navire a contesté son classement sévère par l'ONG. « L'engagement pour la pêche durable fait partie des valeurs historiques de l'entreprise, depuis la création des Etablissements Paul Paulet en 1932 », a protesté la société. Elle conteste la part de ses poissons capturés avec la technique des dispositifs de concentration de

pêche (DCP), qui représente 65 % de son approvisionnement selon elle et non la quasi-totalité comme indiqué par Greenpeace.

REQUINS ET TORTUES REJETÉS MOURANTS

Que reproche-t-on à ces désormais fameux DCP ? Leur efficacité. Ces installations attirent les gros prédateurs alléchés par les petits poissons qui s'agrègent en dessous et leur laissent bien peu de chance d'en réchapper. Peu importe qu'ils dérivent en haute mer : les DCP sont équipés de balise GPS et les plus modernes indiquent grâce à un échosondeur la biomasse qui gravite autour d'eux. Les pêcheurs n'ont alors plus qu'à arriver avec des sennes de plusieurs kilomètres de long pour pêcher l'ensemble des espèces marines.

Cette technique qui s'est développée dans la pêche tropicale n'a rien de sélectif : thons juvéniles, requins, tortues, raies sont rejetés mourants par dessus bord selon les défenseurs de l'environnement, quand Petit Navire assure former ses marins à les remettre à l'eau vivants.

Les DCP ont en tout cas connu un développement fulgurant dans les années 1990. Les flottes thonières françaises et surtout espagnoles – les deux principales de l'Union européenne – les ont adoptés dans l'océan Indien et au large de l'Afrique de l'Ouest. « *Il n'y a aucun encadrement de la technique des DCP, les pêcheurs se les piquent entre eux*, rapporte François Chartier, chargé de campagne océan au sein de Greenpeace. *Les Espagnols se livrent à une véritable industrialisation : ils lâchent dans l'océan Indien plusieurs centaines de DCP à la fois qu'ils transportent à bord de navires spécialisés.* »

Source : http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2014/09/26/dix-marques-de-thon-en-boite-passees-au-gril_4495040_1652692.html (26/09/2014)